



MEDIATION SANTE

RAPPORT D'ACTIVITE 2025
TERRITOIRE DE
SAINT JULIEN EN GENEVOIS

Table des matières

Introduction	2
I. Un modèle d'intervention centré sur la proximité et la mobilité : « l'aller-vers »	3
1. Les déambulations	3
2. Les permanences : des lieux de rencontre réguliers et accessibles	3
3. Accompagnements et démarches : assurer un soutien personnalisé	5
4. Orientations : un réseau partenarial pour une meilleure prise en charge	6
II. L'impact des actions de la promotion de la santé dans les quartiers	8
1. Les actions collectives	8
2. Les projets	9
Conclusion	11

Introduction

La complexité du système de santé, le manque de connaissance par les usagers de leurs droits et des dispositifs de prise en charge disponibles, la méconnaissance par les professionnels de santé des réalités vécues par les personnes, constituent autant de barrières à l'accès à la prévention et aux soins. La médiation en santé vise ainsi à améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes qui en sont éloignées. Elle s'inscrit dans la volonté de garantir à chacun des soins de qualité.

L'article D.1110-5 du Code de la Santé Publique, issu du décret n° 2017-816 du 5 mai 2017, donne une définition réglementaire de la médiation en santé : « La médiation sanitaire, ou médiation en santé, désigne la fonction d'interface assurée entre les personnes vulnérables éloignées du système de santé et les professionnels intervenant dans leur parcours de santé, dans le but de faciliter l'accès de ces personnes aux droits prévus au présent titre, à la prévention et aux soins. Elle vise à favoriser leur autonomie dans le parcours de santé en prenant en compte leurs spécificités. »

Depuis 2017, l'association ARIES travaille dans ce sens dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) d'Annemasse et de son agglomération, tout comme l'association « Les Bartavelles » au sein des QPV de Bonneville. Rappelons qu'un lien fort unit ces deux associations qui ont mutualisé un bon nombre de leurs moyens ; tel l'encadrement de la direction générale et de certains services, comme ceux de la médiation en santé qui disposent du même chef de service et du même directeur.

Concernant l'intervention au sein de Saint Julien en Genevois, celle-ci est bien plus récente, ayant démarrée début 2025. En effet, avec le Contrat de ville de St Julien, le financement de la Communauté de Commune du Genevois et de l'Agence Régionale de la Santé, le poste de médiateur/médiatrice en santé a pu être créé au sein des deux quartiers prioritaires de la ville de Saint Julien (Quartier de Thairy et du Saint Georges).

I. Un modèle d'intervention centré sur la proximité et la mobilité : « l'aller-vers »

L'« aller-vers » est une démarche qui vise à lutter contre le non-recours aux droits, en particulier des publics éloignés des dispositifs d'accompagnement et de soins, qui ne formulent pas de demande. Cette modalité vise ainsi à établir un lien de confiance, une écoute et une proximité, en se rendant là où se trouvent physiquement les personnes. Elle repose alors sur une posture professionnelle spécifique, basée sur une approche globale de la personne, le non-jugement ou encore le « faire avec ». Elle se pense également à long terme et nécessite un travail partenarial.

De plus, les vulnérabilités et obstacles aux parcours de soins étant multiples ; précarité (économique et/ou de l'habitat), isolement géographique, familial ou social, difficulté d'accès à l'offre existante, environnement juridique et sanitaire défavorable, méconnaissance du système de santé en France, difficultés rencontrées dans le rapport avec les soignants, stigmatisation et discriminations, représentations de la maladie, du soin et/ou du médicament, difficultés liées à la langue française ou au numérique, handicaps moteurs ou psychiques, perte d'autonomie, troubles de la santé mentale, pratiques à risques, ... Les médiateurs en santé ont des pratiques qui prennent alors des formes très différentes et qui vont varier selon les structures, les besoins, les contextes et les moyens disponibles.

1. Les déambulations

Dès ma prise de poste, j'ai parcouru le quartier de Thairy afin de rencontrer les habitants et me faire connaître. Cette approche est en effet essentielle avant de promouvoir toutes actions de prévention ou de promotion de la santé dans le quartier.

La médiatrice sociale sur le quartier m'a permis de trouver rapidement ma place et d'être identifiée comme une personne ressource en matière de santé par les habitants.

J'ai ainsi seulement effectué 5 déambulations, qui m'ont permis de rencontrer 10 personnes, la plupart de Thairy.

2. Les permanences : des lieux de rencontre réguliers et accessibles

Les permanences santé organisées dans les quartiers sont des moments importants, dédiés aux rencontres avec les habitants, aux échanges avec eux et à leur écoute.

Depuis le début de mon activité, j'accompagne 103 personnes orientées principalement par la médiatrice sociale, mais aussi par les différents partenaires présents sur la ville de Saint Julien et avec lesquels je m'associe pour créer du lien social sur les temps collectifs et faire la promotion de la santé.

Le bureau de la Médiation Santé se trouve au sein du quartier de Thairy et permet ces rencontres. Il est ouvert tous les jours à partir de 9 heures. Si la plupart du temps, je fonctionne sur rendez-vous afin de répondre au mieux aux besoins, il arrive aussi que les habitants viennent me voir directement au bureau pour me poser des questions, me

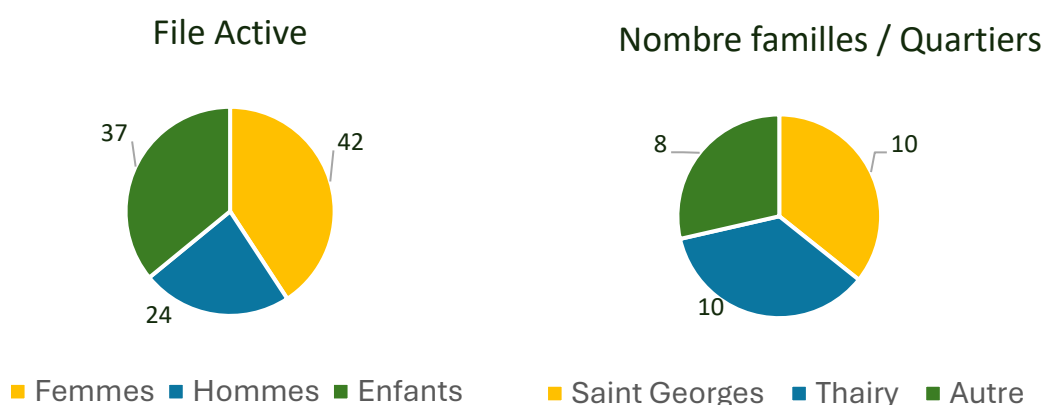
montrer des courriers ou m'adresser des proches. En moyenne, je reçois entre 4 et 6 personnes par jour.

Au-delà de ces temps au bureau, j'ai également réalisé des permanences au sein de la Mission Locale de Saint Julien en Genevois. Le 29 septembre 2024, j'ai ainsi rencontré 4 jeunes, dont une qui me contacte aujourd'hui régulièrement pour des demandes en matière de santé.

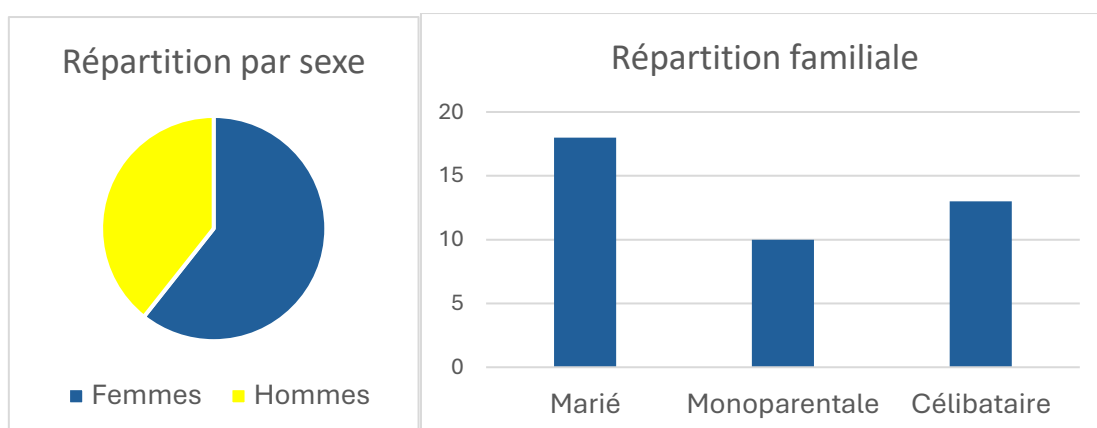
Une deuxième permanence a eu lieu le 12 décembre 2024 avec la rencontre de 2 jeunes qui ont chacun pris un rendez-vous pour le début d'année 2026.

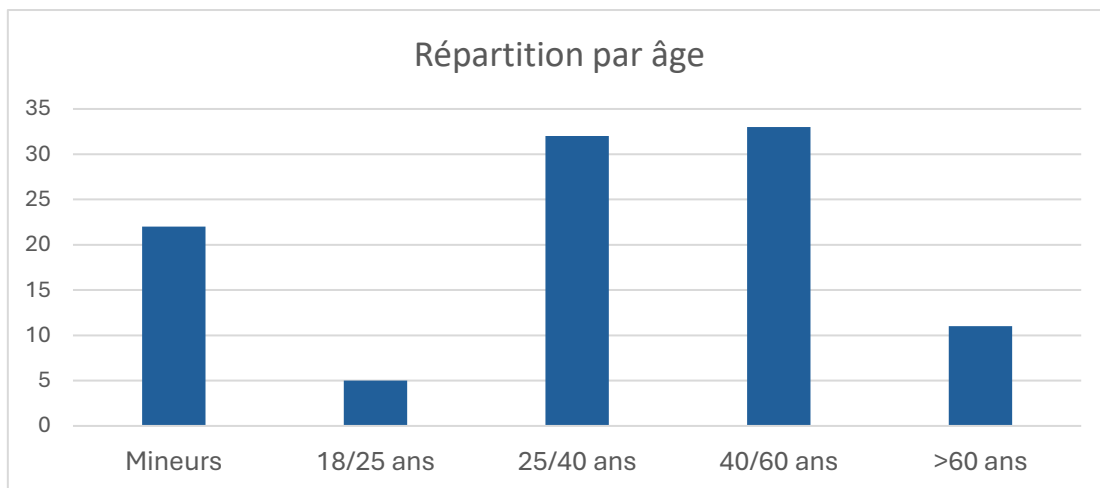
Ces permanences vont donc être renouvelées avec la possibilité de créer des ateliers correspondant aux besoins des jeunes (alimentation, addiction, sexualité et prévention des maladies sexuellement transmissibles...).

➤ **Graphique de la file active et la répartition sur les QPV**



➤ **Graphiques sur les profils des personnes rencontrées**





3. Accompagnements et démarches : assurer un soutien personnalisé

Les demandes sont variées et répondent à des besoins tant ponctuels qu'à un accompagnement plus global en matière de santé.

Pour commencer, le manque de spécialistes sur la ville de Saint Julien m'oblige à passer du temps à contacter les différents praticiens pour connaître leurs disponibilités, savoir s'ils prennent de nouveaux patients et organiser les différents rendez-vous.

Je réalise également de nombreuses saisines auprès du service attentionné de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), service avec lequel ARIES a pu signer une convention, ce qui nous permet un dialogue plus facile et des facilités pour prendre les rendez-vous.

Les personnes me sollicitent pour la réalisation de bilan de santé, leur permettant de rencontrer un médecin, avec la possibilité de faire un bilan sanguin, un examen gynécologique pour les femmes. En 2025, j'ai pu accompagner sur Annecy 5 personnes dont 3 mineurs. Ce bilan est fort apprécié car il permet un bilan global et un compte rendu leur est adressé afin de permettre une prise en charge médicale adaptée.

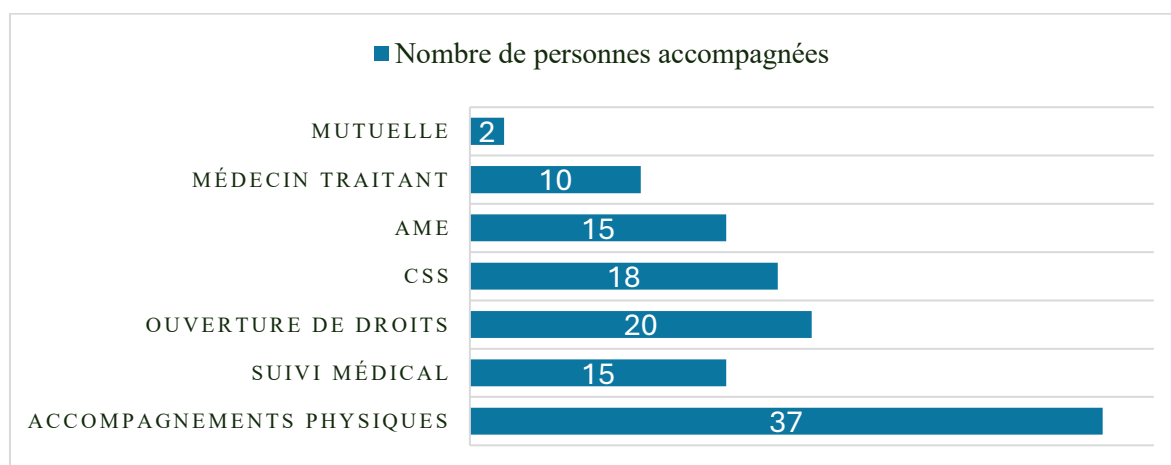
De plus, les accompagnements physiques représentent la grande majorité des sollicitations. Il s'agit pour la plupart d'accompagnements d'enfants vers des spécialités telles que l'orthophonie, la psychomotricité, l'orthoptie ; des spécialités qui n'existent pas sur la ville ou pour lesquelles les praticiens ne prennent plus de nouveaux patients. J'effectue alors de nombreux accompagnements sur différentes villes : Annecy, Cranves-Sales, Cran Gevrier, Seynod, Divonne, Prévessin Moëns ou encore vers les différents hôpitaux et cliniques de la région. En effet, très peu de familles disposent d'un véhicule pour se déplacer et les transports en commun restent parfois compliqués pour se rendre dans certaines villes.

Un autre frein identifié concerne l'accès au numérique conjugué à la complexité de nos administrations. Ainsi, les demandes liées à l'ouverture de droits (Protection Universelle Maladie (PUMA), Complémentaire Santé Solidaire (CSS), Aide Médicale d'Etat (AME) sont des sollicitations importantes. Il est à noter que le renouvellement des droits à l'AME se fait de plus en plus tôt ; environ 2 mois avant la date butoir. Aussi, je rencontre de

nombreuses familles qui n'ont plus accès aux soins pendant plusieurs semaines ou mois, le temps que leur carte soit renouvelée.

Pour finir, je suis régulièrement interpellée pour la constitution de dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), émanant des écoles pour des enfants scolarisés rencontrant un cumul de fragilités et nécessitant des soins spécifiques. Les recours, souvent en raison de refus de prise en charge, sont également nombreux.

➤ **Graphique sur la nature des sollicitations**



4. Orientations : un réseau partenarial pour une meilleure prise en charge

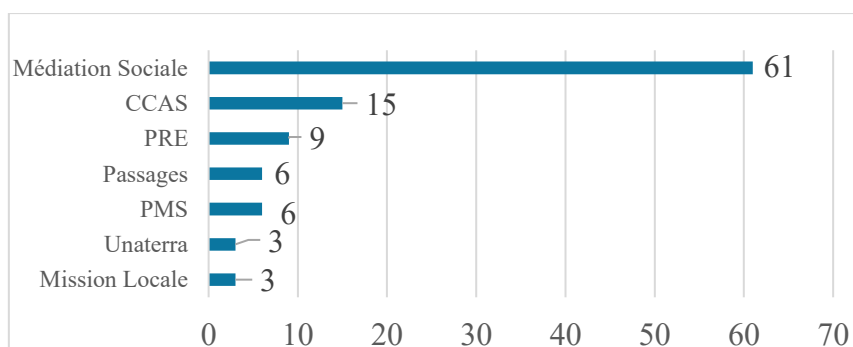
Les orientations jouent un rôle crucial dans la garantie d'une prise en charge adaptée et efficace des personnes. En mettant en place un réseau partenarial, il devient possible de les diriger vers les services les plus appropriés, tout en assurant une continuité et une coordination dans leur suivi.

Ce réseau peut inclure divers acteurs locaux tels que des professionnels de santé, des travailleurs sociaux, des associations, des institutions publiques et des structures spécialisées qui collaborent pour répondre de manière globale aux besoins des personnes. L'objectif étant de faciliter l'accès aux soins, aux droits sociaux et à un accompagnement personnalisé, tout en optimisant les ressources disponibles dans les quartiers. Cela permet d'assurer une prise en charge adaptée, de réduire les ruptures de parcours et d'offrir un soutien plus complet et plus efficace aux personnes concernées.

La médiatrice en santé entretient ainsi un réseau partenarial riche et diversifié avec plusieurs structures et associations œuvrant dans différents domaines. Parmi ses principaux partenaires figurent :

- Des organismes garantissant l'accès aux soins et aux droits sanitaires tels que la **CPAM**, le Centre Médico Psychologique (**CMP**) pour Adultes et pour Enfants, la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (**PASS**), les professionnels libéraux, les hôpitaux (**CHAL, CHANGE, HPPS**) ;
- La **Médiatrice Sociale** rattachée à la Direction de la Cohésion Sociale de la Mairie de Saint Julien en Genevois, a pour principales missions de faciliter l'accès aux services (France Travail, CAF, URSSAF...) et aux droits (Titre de séjour, droits des étrangers, droit à la retraite...) aux habitants des QPV, de faciliter leurs relations avec les institutions ;
- La Coordinatrice du Programme de Réussite Educative (**PRE**) ;
- La **Mission Locale**, dispositif d'insertion professionnelle ;
- **UNATERRA 74**, association spécialisée dans l'accompagnement des migrants ;
- **Halpades et Haute Savoie Habitat**, bailleurs sociaux ;
- Des structures dédiées à l'accès aux droits civiques et sociaux : les Pôles Médico Sociaux (**PMS**), les Centres Communaux d'Action Sociale (**CCAS**) ;
- **Passages**, association de Prévention Spécialisée qui s'adresse aux jeunes (10/21 ans) à partir de rencontres dans leur milieu de vie ;
- La Communauté 360 (**C360**), dispositif qui s'adresse à toute personne en situation de handicap.

➤ **Graphique des orientations vers la médiatrice en santé**



II. L'impact des actions de la promotion de la santé dans les quartiers

1. Les actions collectives

Durant l'année 2025, j'ai pu participer à certaines actions collectives :

✚ **Octobre Rose** : A cette occasion, en partenariat avec l'Hôpital de Saint Julien et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), j'ai pu participer à une matinée de sensibilisation sur le marché de Saint Julien en Genevois. Nous avons un stand d'information avec des brochures et un quizz. Ce fût l'occasion d'échanges avec les professionnels de santé. Nous avons pu approcher une vingtaine de femmes sur l'ensemble de la matinée. C'était également, pour moi, l'occasion de sensibiliser les femmes sur l'importance de faire les mammographies, sur les gestes de l'auto-palpation, les lieux de rendez-vous pour les examens. J'ai pu, dans ce cadre, faire venir l'association « *Des Elles pour vous* » ; association de femmes atteintes de cancer qui propose un accompagnement sous différentes formes (ateliers de maquillage, coiffure, acupuncture, réflexologie, sport adapté...) et destinée aux femmes en cours de traitement, à celles qui ont été malades ou qui continuent de lutter contre la maladie. C'était l'occasion pour certaines femmes de venir témoigner de leurs parcours, d'échanger sur leurs histoires de vie. Un moment riche d'échanges.

✚ **Les fêtes de quartier** : J'ai participé à la Fête du Printemps le 25 avril et à la Fête du quartier le 5 juillet 2025. Deux manifestations importantes au sein du quartier de Thairy avec la présence de différents partenaires et des animations variées prévues pour les habitants du quartier.

En avril, nous avons une cinquantaine de personnes provenant pour moitié de Thairy et pour moitié du Saint Georges. En juillet, la fête s'est déroulée à Thairy et a permis aux enfants de découvrir des activités telles que la maroquinerie, les animaux de la ferme ou encore des jeux en bois. Une vingtaine de personnes venaient du Saint Georges et une cinquantaine de Thairy.

C'était ici, l'occasion de rencontrer de nouveaux partenaires, de renforcer les liens existants et de se rapprocher des habitants. Un joli moment de fête et de partage qui a permis de faire émerger une problématique qui sera traitée en 2026 : l'alimentation.

✚ **Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** : La 36^{ème} édition des SISM avait pour thématique : « *Pour notre santé mentale réparons le lien social* ». Plusieurs groupes ont été créés à cette occasion : un groupe de travail avec pour mission d'intervenir sur le marché d'Annemasse, un autre plus spécifique à destination des jeunes et un dernier, auquel j'ai adhéré, sur la sensibilisation des Forces de l'Ordre en santé mentale, qui a débouché sur deux ateliers auprès des professionnels, mêlant théorie et cas concrets, qui ont été particulièrement bien accueillis, avec une grande implication du public et qui seront ainsi renouvelés en 2026.

- ✚ **Parcours Femmes** : Il s'agit d'un groupe de 6 femmes habitant au sein du quartier de Thairy et du Saint Georges. C'était l'occasion, sur six ateliers, de découvrir l'« *Ikigai* » grâce à une formatrice spécialisée dans cet outil. L'Ikigai est une philosophie japonaise qui consiste à donner un sens à sa vie tout en trouvant un équilibre entre ce que l'on aime, ce dont on a besoin et ce qui est utile au monde. Ainsi, durant deux heures, chaque semaine, les femmes ont pu travailler avec la méthode japonaise à la recherche d'elles-mêmes, de leurs passions et de leurs aspirations autour d'exercices qui ont permis de définir leurs propres objectifs et en fonction de leurs valeurs. Chacune a également bénéficié d'un massage énergétique de deux heures, moment particulièrement apprécié. Le bilan est très positif pour toutes ces femmes qui ont pu se retrouver, échanger et exprimer certaines difficultés.

2. Les projets

Sur l'année 2026, je souhaite pouvoir mener à termes certains projets au sein des QPV dans un but de faire de la prévention, de la sensibilisation en matière de santé. J'aimerais proposer aux habitants du quartier différentes actions en lien avec leurs demandes et leurs besoins.

- ✚ **Atelier sport et santé** : Il s'agit ici, d'un atelier destiné aux femmes afin de les accompagner au mieux vers la meilleure santé globale. Il s'agit de faire une activité physique de façon régulière, raisonnable et adaptée. Atelier qui sera proposé deux fois par mois aux femmes du quartier. Un devis auprès d'une coach sportive est en cours d'élaboration.
- ✚ **Atelier sur l'hygiène bucco-dentaire des enfants** : En partenariat avec la CPAM, il s'agit de faire un atelier de prévention bucco-dentaire auprès d'enfants âgés jusqu'à 12 ans, lors des vacances scolaires, destinés aux habitants des deux QPV. Atelier qui se fera à la salle des tilleuls, au sein des quartiers et qui vise à mettre à disposition des kits d'hygiène bucco-dentaire. Je me suis portée volontaire auprès de la CPAM afin de collaborer sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire. Ainsi, un kit comprenant un guide, des fiches pratiques et des supports d'animation me sera fourni pour préparer les ateliers et répondre de façon adaptée aux questionnements des parents et des enfants.
- ✚ **Sensibilisation à la prévention des cancers** : Avec le Centre de coordination des dépistages des cancers, je souhaite organiser des journées dédiées aux différents dépistages des cancers. Il s'agit ici de proposer sur un temps défini avec le centre, et grâce à des stands, des ateliers, des formations, une sensibilisation aux différents dépistages aux habitants des QPV.

 **Recensement des personnes âgées de plus de 60 ans :** Suite à un appel à projet auquel a répondu la Mairie de Saint Julien en Genevois, je participe au repérage des personnes de plus de 60 ans au sein des QPV avec l'Association Facilit'age fondée par le docteur Martin et la collaboration de différents partenaires tels que la médiatrice sociale et les bailleurs sociaux. Il s'agira tout au long de l'année 2026 de détecter les personnes de plus de 60 ans au sein des quartiers de Thairy et du Saint Georges (environ 80 personnes répertoriées par les bailleurs sociaux sur les deux quartiers), de leur proposer un accompagnement individuel de prévention. Ils bénéficieront d'une visite à domicile avec l'infirmière de l'association pour dépister les fragilités grâce à un questionnaire. Suite à cette visite, des actions correctives pourront être mises en place avec leur accord. Ils pourront obtenir des aides pour la mise en œuvre de ces actions ainsi que pour leur permettre une plus grande facilité d'accès aux soins. Il s'agit également avec ce projet d'accompagner les professionnels afin de mieux évaluer les seniors visités et à les rendre plus à l'aise face à certaines situations.

 **Création de jardins partagés :** En collaboration avec le CCAS, il s'agit de créer un petit groupe d'une dizaine de jardiniers appartenant au quartier de Thairy et du Saint Georges afin de cultiver quelques parcelles situées au sein du quartier. L'objectif est de créer du lien, d'établir des relations sociales, de sensibiliser la population sur des habitudes alimentaires saines et peu coûteuses, et d'organiser, par la suite, des ateliers de cuisine.

Conclusion

L'année 2025 a été marquée par mon arrivée au sein des QPV de Saint Julien. Une demande formulée de longue date et qui a pu voir le jour grâce à l'association ARIES et aux financements de l'Agence Régionale de la Santé, de la ville de Saint Julien en Genevois et de la Communauté de Commune du Genevois.

Mon activité a très vite pu démarrer grâce à la présence de la médiatrice sociale, qui intervient déjà depuis plusieurs années au sein des quartiers et avec laquelle je travaille en binôme. J'ai ainsi pu être rapidement et facilement repérée par les habitants, qui m'ont alors sollicitée pour leurs besoins de santé.

Les liens qui ont été créés depuis le début de l'année doivent continuer de se renforcer et permettre de mener des actions de promotion de la santé au sein des quartiers de Thairy et du Saint Georges.

Pour finir, il me paraît également très important de pouvoir continuer à participer aux différentes réunions ; Contrats Locaux de Santé de la Communauté de Commune du Genevois, réunions de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Projet Territorial de Santé Mentale afin de connaître les actualités en matière de santé, de rencontrer les différents acteurs sociaux et de faire évoluer ma pratique.